

Bourses d'excellence Hydro-Québec Concours 2023-2024

Hydro-Québec offre des bourses qui visent à encourager l'excellence auprès de la clientèle étudiante actuellement inscrite à l'Université de Montréal, dans un programme de maîtrise ou de doctorat, dont le projet de recherche est en lien avec les secteurs du développement durable, de l'énergie et de l'intelligence artificielle.

Critères d'admissibilité

- Être citoyenne, citoyen canadien ou résidente, résident permanent.
- Être inscrite ou inscrit dans un programme de l'UdeM au moment de la soumission du dossier de candidature et être inscrite, inscrit à plein temps dans un des programmes suivants de recherche à la maîtrise (avec mémoire) ou au doctorat au trimestre d'automne 2023 :
 - **Aménagement**
 - Aménagement
 - Urbanisme
 - **Droit**
 - Commerce électronique
 - Droit
 - Droit des affaires
 - Droit des technologies de l'information
 - **Science de l'administration et de la gestion**
 - Relations industrielles
 - **Sciences pures et appliquées**
 - Biochimie
 - Chimie
 - Biologie
 - Commerce électronique
 - Informatique
 - Physique
 - Mathématiques et statistiques
 - Environnement et développement durable
 - Géographie
- Le projet de recherche doit être en lien avec un des secteurs :
 - Développement durable;
 - Énergie
 - Intelligence artificielle.
- Posséder un très bon dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3;
- Cumuler moins de 31 000 \$ en revenus de bourses durant l'année ciblée par cette bourse;
- Les étudiantes et étudiants inscrits dans un programme professionnel ne sont pas admissibles.

En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANTE, ÉTUDIANT :

1. Contacter son département pour connaître la date limite du dépôt de son dossier de candidature pour la présélection;
2. Compléter sa demande via le [portail des bourses](#);
3. Joindre le plan global d'études et les relevés de notes de toutes vos études universitaires (version non-officielle acceptée pour les relevés de l'Université de Montréal; relevé officiel ou copie conforme à l'original pour toute autre université) et les téléverser dans le portail des bourses;
4. Envoyer par courriel à sa directrice ou directeur de recherche le lien et le code d'accès généré dans le portail des bourses, afin de pouvoir télécharger son formulaire de recommandation;
5. Cliquer sur « *soumettre* » dans le portail des bourses dès que le dossier de candidature est complet, et ce, **avant la date limite du 24 avril 2023 13 h**. Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que votre directrice ou directeur de recherche ait ajouté son formulaire de recommandation dans le portail des bourses pour faire la soumission du dossier;
6. Uniquement après avoir soumis sa candidature dans le portail des bourses, faire une copie PDF (incluant le formulaire, relevés de notes et plan global d'études) et la remettre à la personne désignée pour recevoir les candidatures dans son unité académique (département, école ou faculté) **avant la date limite fixée par celle-ci**. La personne candidate a la responsabilité de faire parvenir son dossier à son unité pour la présélection.

RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ ¹:

Des modifications ont été apportées dans le portail des bourses pour que la recommandation de la directrice ou directeur de recherche demeure confidentielle. Elle ou il doit téléverser sa recommandation dans le portail des bourses selon les instructions fournies par l'étudiante, étudiant et envoyer une copie de sa recommandation à l'unité responsable de la présélection. De ce fait, pour être en mesure d'évaluer le dossier de candidature selon les critères d'évaluation donnés, l'unité est responsable de réclamer la recommandation à la directrice, directeur de recherche.

1. Après la date de fermeture des mises en candidature, les ESP feront parvenir aux départements, via leur BAL partagée, la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses. La personne candidate a la responsabilité de faire parvenir son dossier complet à son département.
2. L'unité procède à l'évaluation des dossiers reçus et fait une présélection des candidatures présentées dans le cadre du concours.
3. L'unité transmet aux ESP le « **Feuille de classement** » (à la dernière page de ce document) au plus tard le 18 mai 2023, 13 h par courriel à Régis Harvey (regis.harvey@umontreal.ca):
4. Aviser les candidates, candidats de la présélection départementale qu'elles ou qu'ils soient recommandés ou non aux ESP.

¹ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

DATES LIMITES :

Étudiantes, étudiants : Vérifier la date limite de dépôt de votre dossier auprès de votre département.
La date limite de votre département est différente de la date de soumission.
Veuillez donc contacter votre département pour connaître cette date.

La date limite pour SOUMETTRE son dossier de candidature dans le portail des bourses est le **24 avril 2023, 13 h.**

Unité académique : Chaque unité complète les évaluations et transfère les candidatures retenues et le « *feuilleton de classement* » à [Régis Harvey](#) au plus tard le 18 mai 2023, 13 h.

LIEN VERS LE FORMULAIRE : [Cliquez ici](#)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Régis Harvey
Technicien en administration
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales
2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 230
Montréal, QC H3T 1J7
Tél. : 514-343-6111, poste 37363
esp-bourses@esp.umontreal.ca

Bourses d'excellence Hydro-Québec

FEUILLET DE CLASSEMENT

Nom du département :

BOURSES HYDRO-QUÉBEC (Maximum 2 candidatures à la maîtrise et 2 au doctorat)					
Nom	Prénom	Matricule	Rang	Axe de recherche	Qualité du dossier